

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 92 promulguant à la Côte Française des Somalis et Dépendances.

n° 92

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
3 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944 ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Est promulguée en Côte Française des Somalis l'ordonnance du 24 novembre 1944 relative au régime de la presse dans les colonies françaises.

Art. 2

— Le présent arrêté qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaires, sera communiqué et publié partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

J. CHALVET.